

Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 février 2019

Présents : Serge BARRAGAT, Eric BLANC, Josselin CAZAUX, Céline CHATAIGNIER, Marc DEWILDE, Pierre DURET, Pierre DURIN, Claude FULCONIS, Patrice GARNIER, Patricia GAUBERTY, Jean-Claude GRAND, Philippe JARTON, Guillaume LE PRUNENNEC, Etienne LESAGE, Gilles MAUTRET, Patrick PENNA, Philippe PLANQUES, Bernard PRIVAT, Alain RIGHI, Isabelle ROCHER, Fred ROQUEL, Jean SOGLIUZZO, Serge TUROUNET, Philippe ZERAFFA, Alain CARRIERE (trésorier de la FFME), Elisabeth RAMBAUD (vice-présidente de la FFME), Hervé LIBERMAN (Président du CROS PACA), Françoise LEPRON (Commission Escalade), Vincent CLARISSE (Salarié de la Ligue), Paul DEWILDE (CTS FFME), Olivier GUIDI (Formateur escalade/canyonisme - CREPS PACA)

Excusés : Monsieur Jean-Philippe BERLEMONT (Directeur de la DRDJSCS PACA), Monsieur Jean-Jacques JANNIERE (Directeur du CREPS PACA), Monsieur Dominic NIER (Responsable du Pôle Régional Sport - DRDJSCS PACA), Olivier AMERGE, Pierre BELLEUDY, Jean-Luc BELLARD, José BOLO, Natalie FOURBET, Pascale SARR, Christine SLAMTI.

Le 16 février 2019, les délégués des associations membres de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade se sont réunis en assemblée générale au CREPS d'Aix-en-Provence, sur convocation du Président, en date du 17 décembre 2018.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Josselin CAZAUX – Président de la Ligue PACA FFME.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants présents.

1 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'assemblée générale à 9h45.

Émargement et vérification des pouvoirs

Il y a sur la région 114 clubs et/ou établissements affiliés, et 6 Comités Territoriaux, ce qui représente un total de 8826 voix. 5 CT (sur 6) sont présents, et 47 clubs et/ou établissements affiliés (soit 41.2%) sont présents ou représentés, soit un total de 5299 voix (soit 60.9%). La liste d'émargement est présente en Annexe 1.

Au moins le tiers des membres représentant au moins le tiers des voix étant présent, conformément à l'article 10 des statuts de la Ligue, la présente assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président remercie les présidents des clubs présents ou représentés, les présidents (ou représentants) des CT 04, 06, 13, 83 et 84 ainsi que les membres du comité directeur présents.

Le Président remercie également de leur présence, Alain Carrière, trésorier de la fédération, représentant Pierre You – Président de la FFME, Elisabeth Rambaud, vice-présidente de la FFME en charge la formation, sans oublier Monsieur Hervé Liberman, président du CROS PACA.

Le Président tient également à excuser nos partenaires institutionnels, à savoir Monsieur Jean-Philippe Berlemont, directeur régional et départemental de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, monsieur Dominic Nier, le nouveau responsable du Pôle Sport de la DRDJSCS, sans oublier Monsieur Renaud Muselier, Président du Conseil Régional de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Il tient également à excuser notre ami Pierre Belleudy, médecin fédéral et médecin de la Ligue, retenu par une bonne grippe.

2 ans déjà ont passé depuis la fusion, 2 années riches et denses, 2 années pendant lesquelles nous avons posé les bases solides, les fondations de notre Ligue PACA, une et indivisible.

Aussi, au cours de cette assemblée générale, outre le bilan d'activités de 2018, de nombreux projets vous seront proposés pour les années à venir, sachant que la Ligue, n'a de rôle et de mission que de vous représenter.

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur le site Internet de la Ligue et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour – Assemblée Générale

1. Approbation du PV de l'AG du 17 février 2018
2. Rapport moral
3. Rapport d'activités
4. Rapport financier
5. Quitus au trésorier et au Comité Directeur
6. Projet de règlement Montagnisme
7. Projets 2019 et Budget Prévisionnel 2019
8. Elections complémentaires au Comité Directeur
9. Election des vérificateurs aux comptes
10. Questions diverses

2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2018

En l'absence de remarques de l'Assemblée Générale sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2018, il est proposé de l'approuver.

Résolution n°1 : Procès-verbal assemblée générale 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 février 2018 à Aix-en-Provence est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix

Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

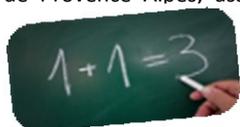
3 Rapports

3.1 Rapport moral

Josselin CAZAUX, Président de la Ligue, présente le rapport moral de la Ligue pour l'année 2018.

Il rappelle tout d'abord que l'année 2018 fut la seconde année du fonctionnement de la Ligue PACA en temps que telle, issue de la fusion du Comité Régional Provence Alpes et du Comité Régional Côte d'Azur.

Il souligne que les forces de Provence Alpes, associées à celles de Côte d'Azur, nous permettent d'avancer



ensemble, avec la formule :

Le Président indique que son rapport moral se poursuivra sur différentes thématiques, à savoir :

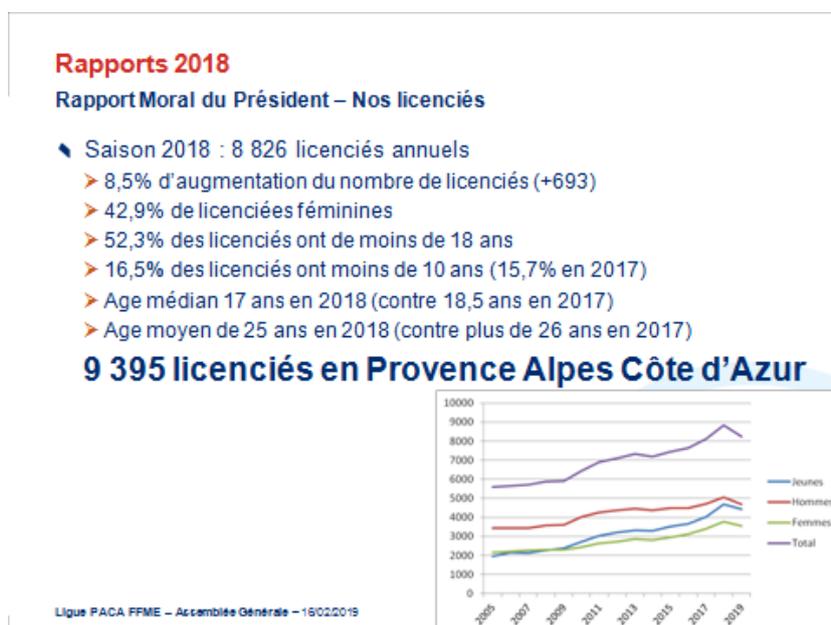
- Nos clubs et nos licenciés
- Le projet sportif territorial et les bilans de l'année 2018

3.1.1 Clubs et licenciés

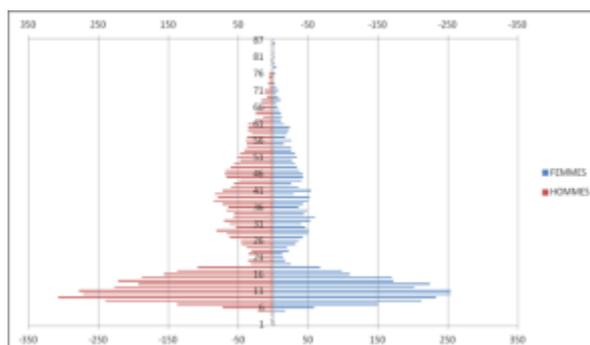
3.1.1.1 Licenciés

Le nombre de licenciés continue sa croissance avec une augmentation de près de 700 adhérents cette saison 2018.

Comme notre fédération, notre Ligue continue essentiellement son développement vers les plus jeunes, la moyenne d'âge est maintenant de 25 ans (âge médian de 17 ans), mais pas seulement, puisque nous constatons une augmentation dans toutes les catégories.



L'augmentation des licenciés est visible dans l'ensemble des catégories : hommes, femmes, jeunes et adultes.



Pyramide des âges – Saison 2018

3.1.1.2 Clubs

Après avoir présenté l'état des licenciés de la région, le Président présente un état de nos clubs.

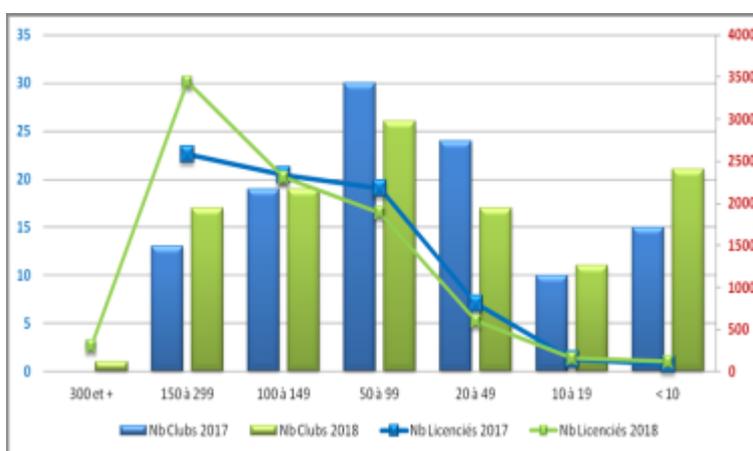
Le nombre de licenciés par club continue à croître, 37 clubs ont plus de 100 licenciés et parmi ceux-ci 9 ont plus de 200 licenciés, dont 1 a même plus de 300 adhérents (US Cagnes Escalade).

23% des clubs détiennent la moitié des licences et la moitié des clubs détiennent 90% des licences.

L'augmentation du nombre de licenciés dans les grands clubs n'aurait pas été possible sans la compétence et la motivation des équipes, qu'elles soient bénévoles ou salariées, et encore moins sans l'enthousiasme des présidents de club, que le Président remercie.

Ces statistiques montrent la vitalité de nos clubs mais aussi leur forte disparité. Dans le détail,

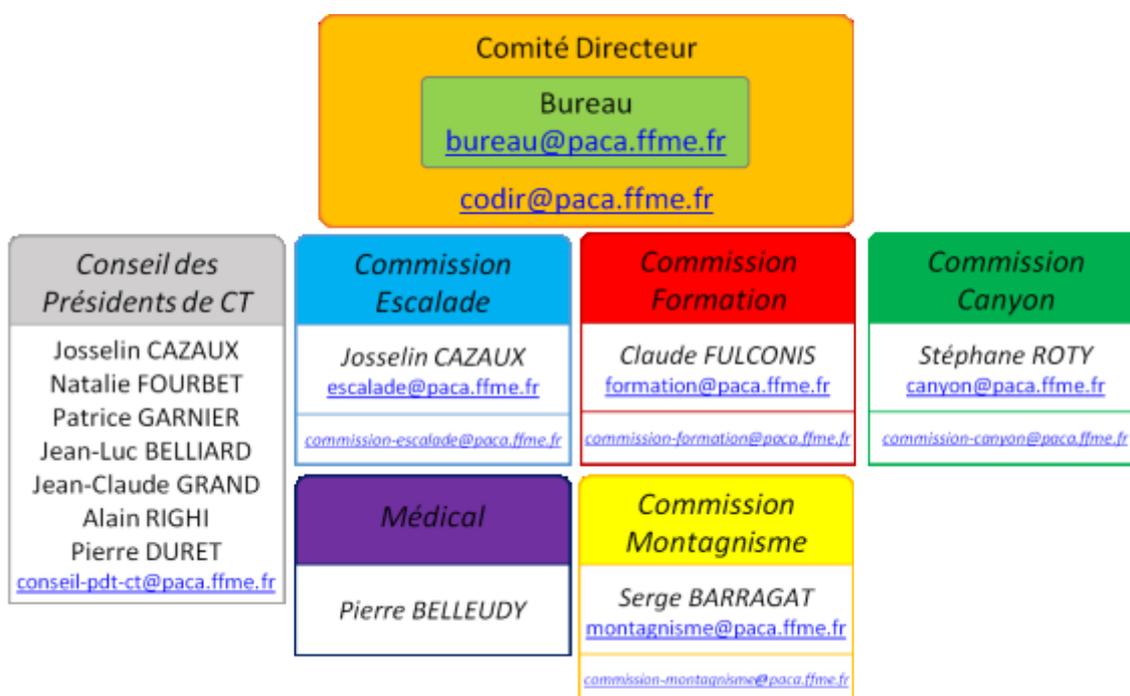
- Pour la saison 2018, 112 clubs et 8 826 licenciés annuels
- 37 clubs ont plus de 100 licenciés (6055 licenciés / 69%)
- 9 clubs ont plus de 200 licenciés (2192 licenciés / 25%)
- 23% des clubs totalisent 50% des licenciés
- 50% des clubs totalisent 93% des licenciés
- 97% des licenciés sont adhérents dans des clubs de plus de 20 licenciés
- Pour la saison 2019, 112 clubs et établissements affiliés, et déjà plus de 8250 licenciés annuels



Courbe de répartition des licenciés par club (comparaison Saisons 2017 et 2018)

3.1.1.3 Fonctionnement actuel de la Ligue et pistes d'évolution

Le président poursuit son rapport moral en rappelant le fonctionnement de la Ligue (Bureau, Comité Directeur, Conseil des Présidents de Comités Territoriaux et Commissions).



Le Président indique également qu'afin de gagner en efficacité, il est envisagé de diviser la commission escalade en plusieurs sous-commissions (SAE, SNE, Compétitions d'Escalade, ...).

3.1.2 Déploiement du Projet Sportif Territorial

Le Président poursuit son rapport moral en rappelant qu'en 2017, le projet sportif territorial avait été présenté. Ce dernier contient 5 axes de développement :

- Développement des activités fédérales et des pratiques sportives
- Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau
- Formation de l'encadrement sportif
- Développement des sites de pratique
- Développement du sport pour tous

2018 ayant été l'année du démarrage du déploiement de ce projet sportif, le Président présente les actions menées en 2018.



3.1.2.1 Développement des activités fédérales et des pratiques sportives

En 2018, ces objectifs du PST ont bien été atteints :

- Escalade :
 - Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2018 : Escala'Buoux (84), Journées Verticales (06), Urban Elements (13)...
- Montagnisme
 - Soutien de la Ligue dans l'organisation d'événements loisirs visant à promouvoir nos activités : en 2018 : L'Echappée Blanche (06), Soirée du GMA500 (06)...
 - Promotion des activités de Montagne via l'organisation de stages « Montagne et Escalade » et de sessions de passeports montagnisme

3.1.2.2 Développement sportif en escalade et ski-alpinisme – Structuration et gestion du Haut Niveau

Deuxième axe de développement du PST, les objectifs ont quasiment tous été atteints :

- Conforter et développer le circuit compétition en escalade
 - En 2018, organisation des 4 championnats régionaux d'escalade. Pour la 1ère fois, un classement combiné !
- Equipe Régionale Jeunes d'Escalade
 - En 2018, poursuite de l'ERJE, avec 2 regroupements, une 50aine de jeunes participants
- Accompagner les sportifs à fort potentiel et développer une politique de détection de jeunes athlètes
 - Action du PST dont les objectifs n'ont pas été atteints en 2018. Des actions seront proposées pour 2019.
- Conforter et développer le circuit compétition de ski-alpinisme
 - En 2018, 2 championnats régionaux de ski-alpinisme : Vertical Race et Individuelle
- Equipe Régionale Jeunes de Ski-Alpinisme
 - En 2018, poursuite de l'ERJSA, avec plusieurs regroupements, une 10aine de jeunes participants
- Equipe Régionale Jeunes d'Alpinisme
 - En 2018, poursuite de l'ERJA, avec plusieurs regroupements, une 10aine de jeunes participants



3.1.2.3 Développement du sport pour tous

Troisième axe de développement du PST, les objectifs ont été partiellement atteints :

- Aide au développement et à la structuration des clubs : la Ligue, par l'intermédiaire de notre salarié est un point de contact particulier des clubs.
- Développement de la pratique en zone rurale : pas d'actions menées en 2018.
- Développement du Sport Santé et actions de prévention. Les actions menées en 2018 seront présentées dans le rapport médical.

3.1.2.4 Formation de l'encadrement sportif

Axe de développement essentiel du PST, les objectifs ont quasiment tous été atteints :

- Escalade
 - Nombreuses formations de cadres fédéraux réalisées en 2018
 - Formations des officiels de compétitions (juges et ouvreurs) réalisées en 2018
 - CQP Escalade non mis en place en 2018. Le projet avance bien et cette formation professionnelle devrait être mise en place sur la saison 2019-2020.
- Montagnisme
 - Initiateur montagnisme et recyclage des encadrants réalisés en 2018
- Canyon
 - Initiateur canyon et journées de formation technique réalisés en 2018

3.1.2.5 Développement des sites de pratique

Axe de développement essentiel du PST, les objectifs ont été partiellement atteints :

- Structures Artificielles d'Escalade
 - Plusieurs projets sur la région
 - Mais pas de veille des projets et pas d'activité de soutien aux projets et d'accompagnement des porteurs
- Sites Naturels d'Escalade
 - Mise en place de la Bourse Régionale SNE. Une 1^{ère} en France ! 4 CT soutenus en 2018 avec une aide de 6 000 €.
 - Mais peu de soutien des CT dans leurs nombreuses missions sur le sujet

3.1.3 Conventions de Coopération

- Dans le cadre de la structuration nationale, une convention de Coopération entre la Ligue et le National a été mise en place et a été signée le 7 janvier 2018 à La Sauze (04), à l'occasion des championnats de France de ski-alpinisme.. Une convention signée en milieu naturel !
- Convention de Coopération entre la Ligue et les différents Comités Territoriaux. Echanges en cours. Plusieurs conventions pourraient être signées dans le courant du premier semestre



3.1.4 Communication

2018 fut également une année dynamique au niveau de la communication et des réseaux sociaux :

- Entretien du site internet : <http://paca.ffme.fr> qui diffuse les informations officielles de la Ligue, et du bloc de la Ligue sur lequel la 1^{ère} formation fédérale en ligne (MOOC) – innovation de la Ligue – est disponible
- Communications régulières sur la page Facebook de la Ligue
 - 660 mentions « J'aime »
 - 689 abonnés
 - Portée jusqu'à 4000 personnes
- Mise en place d'une Newsletter « Ligue PACA »

3.1.5 Synthèse

Le président termine son allocution en synthétisant les grands domaines d'intervention de la Ligue en 2018, et en soulignant la richesse et la diversité de notre Ligue et de notre région.

- Une Ligue alliant pratiques loisirs & compétitives, Montagne & Escalade, « indoor & outdoor ».
 - Loisirs
 - Escala'Buoux, Echappée Blanche, Journées Verticales, ...
 - Compétitions
 - Ski-Alpinisme : accueil d'une Coupe du Monde de ski-alpinisme (Puy Saint Vincent), des championnats de France de Vertical Race et de sprint (Sauze), et d'une coupe France de ski-alpinisme (Briançon)
 - Escalade : accueil de 3 coupes de France (bloc Aix, difficulté Marseille, difficulté Briançon), 1 championnat de France (FFSU), 1 coupe du Monde de difficulté

Le Président en profite pour remercier 2 clubs dynamiques et moteurs sur la région depuis plusieurs années, l'un en escalade : le SMUC Escalade, l'autre en ski-alpinisme : Team Ecrins Hautes-Alpes.

- Une Ligue de proximité
 - Outre la présence sur les événements sportifs,
 - Participation aux AG des CT voire des clubs lorsque la Ligue est conviée
 - Participation aux événements loisirs sur le territoire

Le Président rappelle également que nous ne sommes pas une Ligue renfermée vers nous-mêmes, mais bel et bien ouverte sur l'extérieur.

- Dans ce cadre, la Ligue qui honore les services de secours en montagne
 - Le Président informe que le 13 juillet dernier, la médaille du secours en montagne a été remise à 6 récipiendaires du PGHM de Jausiers et de la SAG de Digne-les-Bains. L'hommage qui leur est rendu est aussi celui que la Fédération Française de la Montagne et Escalade porte à leur unité opérationnelle de secours.



Afin de terminer, le Président remercie l'ensemble de nos partenaires qui nous soutiennent : la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, sans oublier le CROS.



Le Président conclut son rapport moral en remerciant l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein du bureau, du comité directeur et des commissions de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et qui permettent le développement de toutes nos activités fédérales dans leurs richesses, diversités et pluralités.

Avant de poursuivre avec les rapports d'activités des commissions, le Président donne la parole à M. Hervé Liberman, président du CROS de la région.

Hervé Liberman, remercie le Président de la Ligue pour son invitation. Il souligne que le CROS est à l'écoute des demandes de formation transversales utiles aux différentes fédérations. Il rappelle que le développement des sports de nature est bien intégré à la structure du CROS. Rappelant la présence de l'escalade aux prochains jeux de Tokyo et surtout ensuite Jeux de Paris 2024, il souhaite que la FFME puisse continuer à développer la pratique auprès du plus grand nombre, sachant qu'elle a obtenu la prise en compte des suites du cancer du sein par la pratique de l'escalade.

3.2 Rapports d'activités

3.2.1 Commission Formation

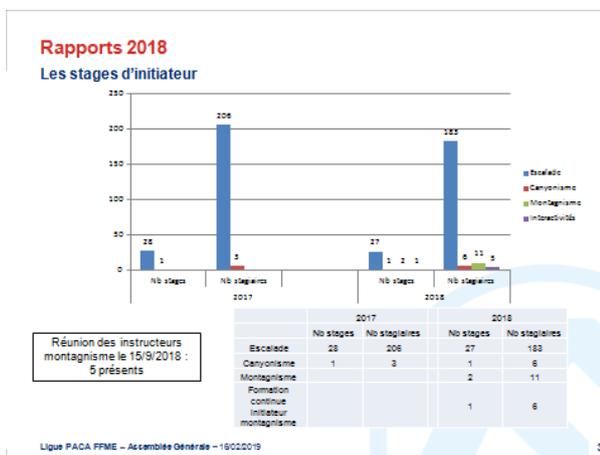
Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2018.

3.2.1.1 Formations brevetantes

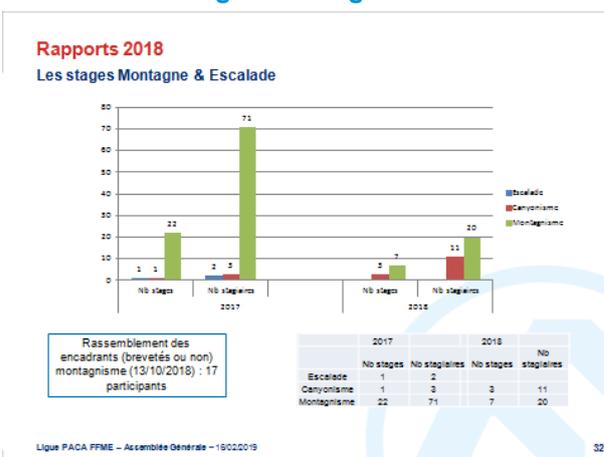
Les stages initiateurs ont été nombreux, surtout en escalade (27) avec 183 stagiaires, un stage en canyon avec 6 stagiaires et le premier stage d'initiateur montagnisme avec 6 stagiaires et un recyclage formation continue avec 6 stagiaires. Notons la réunion des instructeurs montagnisme le 15 septembre dernier : 5 présents.

Au niveau des officiels de compétition : 9 stages (juges de blocs, de difficultés et ouvrier de compétitions) pour 58 stagiaires.

Deux autres séries de stages : 4 ouvriers de club avec 26 stagiaires et 1 gestionnaire EPI avec 5 stagiaires.



3.2.1.2 Les stages Montagne & Escalade



Ces stages sont mis en place par la ligue et au cours de ces derniers il y a acquisition ou validation de modules de passeports.

3 stages en canyon (11 stagiaires) et 7 en montagnisme (20 stagiaires).

3.2.1.3 Innovation – E-Formation

Mise en place d'une e-formation (en ligne MOOC ou FLOT) sur le module météo du passeport jaune montagnisme : 7 inscrits dont 2 extérieurs à la région PACA. (blogpacaffme.fr onglet e-formation).



3.2.2 Commission Canyon

En l'absence de Stéphane Roty, responsable de la commission Canyon, Josselin Cazaux – Président de la Ligue, présente le bilan de l'année 2018.



Il est remonté par les instructeurs que le niveau des candidats en entrée de formation brevetante diminue d'année en année... aussi, une partie des stages se retrouve consacrée à de la formation « initiale »...

3.2.3 Commission Montagnisme

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2018.

Poursuite en 2018 des deux Equipes Régionales Jeunes :

- Jeunes Alpinistes
- Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

3.2.3.1 Equipe Jeunes Alpinistes

L'objectif, pour qu'ils puissent préparer un métier de la montagne (souhait de la majorité d'entre eux), est :

- De les préparer à l'encadrement en club,
- De leur donner les prérequis et les connaissances de base pour évoluer en toute sécurité afin qu'ils puissent effectuer leur liste de courses : ce sont les prérequis de l'initiateur d'Alpinisme,
- De les amener à passer l'initiateur Montagnisme au bout des deux années.

A l'issu des stages 2018

- 9 ont les prérequis de l'initiateur Montagnisme (Passeport Orange validé) (3 en échecs sur des validations)
- 6 ont validé les modules jusqu'au Passeport « Alpi bleu ».
- 1 n'a validé, en Alpi, que le module « Sécurité Glacier » et « Technique d'assurage en mouvement »

3.2.3.2 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Il est à noter que le Ski Alpinisme est « Sport Olympique » (commission exécutive du CIO du 9/07/2017) avec une épreuve aux jeux Olympiques de la Jeunesse (17 & 18 ans) en 2020 qui se tiendront à Lausanne en Suisse (Villars-sur-Ollon).

Pour maîtriser les coûts, un seul entraînement a eu lieu (6 jeunes compétiteurs) en 2018.

- 8 ont poursuivi et participé aux Championnats de France de la saison 2019.
 - 3 licenciés dans les Hautes Alpes
 - 5 licenciés dans les Alpes Maritimes

L'objectif est de participer à tous les championnats de France (4 épreuves).

Pour la saison 2018-2019, nous avons sollicité Mattéo Jacquemoud pour entraîner l'équipe jeune.

3.2.3.3 Bilan 2018 des compétitions de Ski Alpinisme

Pour la saison 2018, les Sportifs licenciés dans un Club FFME de la région Provence Alpes Côtes d'Azur ont obtenu plusieurs titres et podiums dans les différents Championnats de « International » à « Départemental ».

Les Sportifs « Ski Alpinisme » ont réalisés 75 podiums :

- 1 titre de Champion d'Europe
- 9 titres de Champion de France
- 14 titres de Champion Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- 10 titres de Champion Départemental

Il y a eu 100 participations classées aux Championnats de France et Régional PACA ce qui représente une augmentation de 61% par rapport à la saison hivernale précédente. Ces participations se décomposent en :

- 5 des Alpes de Haute Provence (5% soit + 33%)
- 42 des Hautes Alpes (42% soit + 35%)
- 53 des Alpes Maritimes (53% soit +89%)

Au cours de l'Assemblée Générale, sont présentées des vidéos des équipes régionales alpinisme et ski-alpinisme en action.

3.2.4 Commission Escalade

Josselin Cazaux, responsable de la commission Escalade présente le bilan de l'année 2018.

La commission escalade a en charge les compétitions d'escalade, l'équipe régionale jeunes, sans oublier le développement des pratiques (SAE et SNE).

3.2.4.1 Compétitions

Au niveau compétitions, l'année 2018 fut une année très riche avec :

Pour la 1ère fois en PACA, tenue des 4 championnats régionaux !

Championnat régional de Bloc en février 2018 à Mougins (140 compétiteurs)

- 1er championnat régional Poussins Benjamins en mars 2018 à St Martin du Var
 - 80 compétiteurs, avec accueil de compétiteurs Corse !
- 1er championnat régional de Vitesse à Marseille en avril 2018
 - 20 compétiteurs
- Championnat régional de Difficulté en mai 2018 à Marseille
 - 140 compétiteurs
- 1 coupe de France de Bloc
 - Bouc-Bel-Air – Janvier 2018
- 2 coupes de France de Difficulté
 - Marseille en mai 2018
 - et Briançon en juillet 2018
- 1 coupe du Monde de Difficulté et une coupe du Monde Handi de Difficulté en juillet à Briançon
- Championnat de France FFSU à Marseille en mai 2018
- L'annuel Tout à Bloc

3.2.4.2 Résultats sportifs

Nos compétiteurs sont très bien représentés au plan national et outre de nombreux grimpeurs présents en Equipe de France, nous pouvons noter de beaux résultats sportifs :

- Classement Coupe de France de Difficulté 2018
 - Minimes Garçons : 2nd – Yannis GAUTEIR (Briançon Escalade)
 - Cadets Garçons : 1er – Jules MARCHALAND (US Cagnes), 3ème – Diego FOURBET (FACE)
 - Séniors Femmes : 3ème – KENZA SLAMTI (AS Grimper)
 - Vétérans Femmes : 1ère – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical)
- Championnats de France de Difficulté 2018
 - Minimes Garçons : 1er – Yannis GAUTEIR (Briançon Escalade)
 - Cadets Garçons : 2nd – Jules MARCHALAND (US Cagnes)
 - Vétérans Femmes : 3ème – Nadine ROUSSELOT (Roqvertical)
- Classement Coupe de France de Bloc 2018
 - Juniors Filles : 1ère – Charlotte ANDRE (AS Grimper)
 - Juniors Garçons : 1er – Pierre LE CERF (US Cagnes)

■ Championnats de France de Bloc 2018

- Juniors Filles : 1ère – Charlotte ANDRE (AS Grimper)
- Juniors Garçons : 1er – Pierre LE CERF (US Cagnes)
- Vétérans Femmes : 1ère – Audrey FRA (Grimp'Altitude)

■ Championnats du Monde Handi-Escalade 2018 – Innsbruck (Autriche)

- MEN AL-2 : 1^{er} et champion du Monde – Thierry DELARUE (US Cagnes)

3.2.4.3 Haut-Niveau

En termes de Haut-Niveau, 10 sportifs de PACA sont inscrits sur les listes de Sportifs de Haut-Niveau en escalade, contre 16 la saison précédente

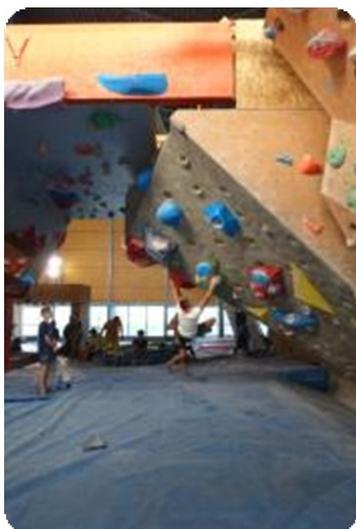
| NOM | Catégorie | Club (code postal) | Discipline | Dép. |
|-----------------------------------|----------------------|--------------------------------------------|------------|------|
| KAISER Clementine | Collectifs nationaux | AS GRIMPER (13854) | Escalade | 13 |
| SLAMTI Kenza | Collectifs nationaux | AS GRIMPER (13854) | Escalade | 13 |
| FOURBET Diego | Espoirs | FACE Fournel Argentiere Club Escalade (05) | Escalade | 5 |
| INZERILLI Nicolas | Espoirs | US Cagnes (06800) | Escalade | 6 |
| MARCHALAND Jules | Espoirs | US Cagnes (06800) | Escalade | 6 |
| BLANCHER Lila | Espoirs | AS GRIMPER (13854) | Escalade | 13 |
| CHAUVET Léo | Espoirs | AS GRIMPER (13854) | Escalade | 13 |
| GAUTIER Yannis | Relève | BRIANCON ESCALADE (05100) | Escalade | 5 |
| ROMAIN Salomé | Relève | BRIANCON ESCALADE (05100) | Escalade | 5 |
| LE CERF Pierre | Relève | UNION SPORTIVE CAGNES (06800) | Escalade | 6 |

3.2.4.4 Equipes Jeunes

Poursuite de l'équipe jeunes escalade en 2018, avec 2 regroupements :

- 1 regroupement en avril (18 jeunes)
- 1 regroupement au CREPS d'Aix en décembre (25 jeunes)

Encadrement par Christophe Serra, Gérôme Pouvreau et Florence Pinet



3.2.4.5 SNE

Mise en place de la Bourse Régionale SNE ! Une première en France ! Près de 20% des cotisations régionales pour le développement et l'entretien de nos falaises

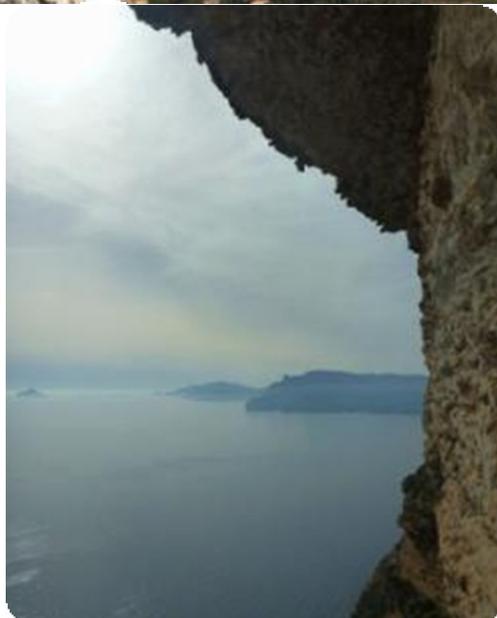
6000€ des licences réinvestis dans les falaises de la Région

CT FFME 06 – Baou de la Nieya – Sospel

CT FFME 84 – Saint Léger du Ventoux

CT FFME 83 – Baou de Quatre Ouro – Toulon

CT FFME 13 – Bec de Sormiou – Secteur Antécime, Mont Gaussier – Lit du Monde, Le Masilia – (Marseilleveyre), Cap Canaille – Cap Canavéral"



3.2.5 Médical

En l'absence de Pierre Belleudy, médecin de la Ligue et médecin fédéral, Josselin Cazaux – Président de la Ligue, présente le bilan de l'année 2018.

3.2.5.1 Prévention des troubles du comportement alimentaire

3.2.5.2 Surveillance médicale des athlètes :

3.2.5.2.1 Surveillance Médicale Réglementaire SMR des athlètes haut-niveau

3.2.5.2.2 Surveillance médicale des athlètes des équipes régionales et des clubs

Une commission médicale de ligue sert à tous les licenciés depuis le compétiteur très jeune jusqu'au compétiteur Haut Niveau.

Tous ces compétiteurs ont une charge d'entraînement pluri hebdomadaire voire quotidienne à une époque de croissance qui a des risques importants sur le développement, etc. ; le but est que chacun de ces athlètes, même les très jeunes, bénéficie d'une surveillance santé adaptée aux efforts. Le simple certificat médical de non-contre-indication mention compétition que l'on fait tous les 3 ans, n'est pas adapté à ces athlètes. Nous devons les appeler dans les structures qu'à partir d'un certain suivi de sécurité. Ce suivi tout au long de l'entraînement doit permettre de dépister le surentraînement, les petites blessures qui font les contre-performances.

En 2018, des liens ont été tissés avec de très nombreux Centres Médicaux Sportifs (CMS) dans les différents départements afin d'obtenir des tarifs négociés pour des examens médicaux à destination des sportifs (quels qu'ils soient).

Pour les jeunes des équipes régionales et des équipes compétitions des clubs performance, un soutien de la Ligue sera à mettre en place selon des modalités à définir et en fonction des CMS (certains offrent la gratuité pour les adhérents du territoire)

Le médecin de ligue, à défaut de médecin de comité territorial, propose de recueillir l'ensemble des résultats de ces bilans, de les examiner à la lumière des contraintes de la discipline concernée (escalade ou ski alpinisme) et d'en faire un rapport sous pli confidentiel à l'athlète (aux parents si mineur) avec copie au médecin traitant désigné.

3.2.5.3 Information et prévention antidopage

La protection santé de nos jeunes athlètes, c'est aussi la lutte contre le dopage et l'information qui se trouve sur le site fédéral ainsi que sur des flyers (mis à disposition lors des compétitions mises en place par la Ligue). Il existe aussi des banderoles à positionner pendant les compétitions. En tant qu'organisateur d'entraînements de compétition, il faut assurer la sécurité : une trousse de secours et un défibrillateur. Ainsi que la présence de professionnels de santé qui doivent avoir les compétences requises.



3.2.5.4 Consultation spécialisée de médecine de haute altitude



3.2.5.5 Sport santé

Depuis le 3 décembre 2018, le dictionnaire Vidal intègre la prescription du sport santé

Les réalisations sport santé en PACA : Gap Briançon et ?

Certains membres de l'Assemblée Générale soulignent que le cancer du sein qu'a choisi la FFME est trop spécifique et donc très restrictif. Il serait souhaitable d'élargir le panel de pathologies.

En outre, la FFME réalise trop peu de communication sur ce que la FFME et ses clubs peuvent faire à ce sujet.

Résolution n°2 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2018, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

| | |
|--------------|------------------|
| Contre : | 0 clubs / 0 voix |
| Abstention : | 0 clubs / 0 voix |

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4 Rapport financier

Patricia GAUBERTI, trésorière de la Ligue, fait lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats (voir Annexe 2) et le bilan financier (voir 0) de l'année 2018.

4.1 Charges

Les dépenses sont bien contenues (notamment celles concernant le fonctionnement).

RAS concernant le poste salarié (salaire/charges/frais)

4.2 Produits

Les subventions sont en très forte baisse (Région, CNDS) : - 20 000 € entre 2017 et 2018

Le poste Formation est en positif : (+ 6 000 €) avec l'intervention de notre salarié comme instructeur.

4.3 Résultat 2018

Le résultat de 2018 est négatif : - 7 789,01 €

2nde année en tant que Ligue PACA permettant ainsi une comparaison avec l'année précédente.

Ce résultat est négatif, mais bien moins que ce qui était attendu, puisque il était prévu d'intégrer les 22 000 € d'excédent de 2017.

Tous les objectifs fixés (excepté médical) ont été réalisés, notamment de nombreuses aides financières au montagnisme et à l'escalade : événements, compétiteurs, bourse SNE.

Cela s'explique par le bon fonctionnement de nos formations, en escalade particulièrement. C'est rendu possible grâce à l'investissement de notre salarié.

Deux points sont à améliorer impérativement :

- Équipe Jeune Alpinisme : 7000 € de charges
- Compétition : plus de 20 000 € de charges

Il est également présenté à quoi ont servi les 3 € de la cotisation 2018 et une partie des 4€ de la cotisation 2019 :

- Réinvestissement pour les licenciés
 - o Bourses régionales SNE = 6000€
 - o Événements loisirs Montagne (Echappée Blanche, etc) et Escalade (Escala'Buoux, Journées Verticales...) : > 2000€
 - o Organisation d'événements et la participation à des compétitions (escalade ou ski-alpinisme) d'envergure nationale : > 3000€
- Fonctionnement des équipes jeunes :
 - o Escalade ~6500€
 - o Alpinisme ~7000€
 - o Ski-alpinisme ~2500€
- Compétitions & Fonctionnement général de la Ligue

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 13 février 2019 par Gérard BOETTO, vérificateur aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport (voir Annexe 4) est faite.

Résolution n°3 : Résultat 2018

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2018 faisant apparaître un résultat déficitaire de 7 789.01 euros sont soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution n°4 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5 Règlements

Le président rappelle le travail 2017 du Comité Directeur qui a entre autres souhaité mettre en place des « règles de fonctionnement » et ce, afin de clarifier les règles, les rôles, les droits, les devoirs et les missions de chacun, de définir le cadre et être irréprochables

- En 2017, 3 chantiers ont été menés par le Comité Directeur :
 - Règlement financier
 - Règlement de la Commission Formation
 - Règlement de la Commission Escalade
- Comme indiqué en AG de février 2018, était à venir le règlement de la Commission Montagnisme

5.1 Règlement montagnisme

Ce document aborde en particulier :

- L'équipe régionale alpinisme : objectifs, contenu, critères de sélection
- Les officiels de compétition : quels sont nos besoins, quelles formations sont à mettre en place, qui en sont les formateurs
- Les compétitions : mise en place du calendrier, la nomination des officiels (Président de Jury et Chef Traceur), l'organisation des compétitions (qui fait quoi), les rémunérations et indemnités des officiels
- Les aides mises en place par la Ligue (participation des jeunes aux compétitions nationales ou internationales)
- L'équipe régionale ski-alpinisme : objectifs, contenu, critères de sélection

Résolution n°5 : Règlement de la commission Montagnisme

Le projet de règlement proposé par le comité directeur est soumis au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et le règlement entre en vigueur à compter de ce jour.

6 Comité Directeur

Il est rappelé que 3 postes sont à pourvoir au sein du Comité Directeur : 2 postes de femmes, 1 poste d'homme. Sur les 3 postes, 1 poste est réservé à un jeune.

2 candidatures ont été reçues : celle de Mme Céline CHATAIGNIER et celle de M. Pierre DURET.

Un temps de parole est donné à chaque candidat pour qu'il puisse se présenter et indiquer ses motivations pour rentrer au Comité Directeur de la Ligue.

Résolution n°6 : Elections complémentaires au sein du Comité Directeur

La candidature de Mme Céline CHATAIGNIER est soumise au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La candidature de M Pierre DURET est soumise au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et Mme Céline CHATAIGNIER et M Pierre DURET sont élus au sein du Comité Directeur de la Ligue.

7 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'un vérificateur aux comptes en la personne de Gérard BOETTO. Comme indiqué en 2018, ce dernier a accepté une fois encore de vérifier nos comptes mais souhaiterait passer le flambeau.

En outre, statutairement, nous nous devrions d'avoir 2 vérificateurs aux comptes.

La candidature de Madame Jocelyne BATTISTA est présentée. Question est posée à l'assemblée de savoir si une (ou plusieurs) autre(s) personne(s) souhaite(nt) candidater.

Résolution n°9 : Election des vérificateurs aux comptes

La candidature de Mme Jocelyne BATTISTA, proposée par le Comité Directeur pour occuper la fonction de vérificatrice aux comptes de la Ligue, est soumise au vote.

Contre : 0 clubs / 0 voix
 Abstention : 0 clubs / 0 voix

La résolution est adoptée à l'unanimité et Mme Jocelyne BATTISTA est élue au poste de vérificateur aux comptes de la Ligue.

8 Finances 2019

Avant de présenter le budget prévisionnel 2019, les projets 2019 de la Ligue sont évoqués :

8.1 Projets 2019

8.1.1 Projets 2018

Afin de présenter globalement les projets de la Ligue pour 2019, le Président commence par rappeler la profession de foi de la liste élue au comité directeur en février 2017 :

« Nous souhaitons œuvrer pour le développement de la Ligue à travers :

- Le développement de **l'ensemble des activités fédérales** : Escalade, Montagnisme et Canyonisme, dans leurs **pratiques loisirs ou compétitives**
- Le **soutien** au développement des clubs et des comités territoriaux
- Le **renforcement de la formation des licenciés** (mise en place d'un pôle de formateurs, d'un calendrier annuel des formations et de stages sur mesure à la demande des clubs ou des comités territoriaux)
- La **structuration et la gestion du Haut-Niveau** en prolongeant la dynamique des équipes jeunes que ce soit en escalade, en alpinisme ou en ski-alpinisme
- Le **développement des différents formats de compétitions** en ski-alpinisme et escalade (mise en place du classement combiné escalade)
- Le **développement des lieux de pratique** (Structures Artificielles d'Escalade, Sites Naturels d'Escalade) en mettant en place un plan régional escalade ambitieux et en le défendant auprès de nos décideurs
- Sans oublier le **développement du sport comme vecteur de santé** (suivi médical des équipes régionales, communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines)

8.1.2 Montagnisme & Canyon

Au niveau du montagnisme, 3 axes sont proposés pour 2019 :

8.1.2.1 Equipe Jeunes Alpinistes

Poursuite des actions initiées en 2017 & 2018 avec le même groupe (ou un groupe restreint)

8.1.2.2 Pratique loisirs du Montagnisme

Lors des différents déplacements avec les jeunes, prendre contact avec les dirigeants des clubs afin d'échanger sur la pratique, les besoins et les aspirations.

8.1.2.3 Poursuite et développement des stages Montagne et Escalade

Objectif : accompagner le développement loisir de nos activités en emmenant notre licencié à l'autonomie

8.1.3 Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente rapidement les projets.

8.1.3.1 Brevets fédéraux programmés pour 2019 (au 31/01/2019)

| Activités | Intitulé | Nombre de stage |
|-----------------|------------------------------|-----------------|
| Canyon | Initiateur canyon | 1 |
| Escalade | Initiateur escalade | 3 |
| | Initiateur SAE | 3 |
| Montagnisme | Ouvreur club | 3 |
| | Initiateur montagnisme | 1 |
| Multi activités | Gestionnaire EPI | 1 |
| Officiel | Juge de bloc | 2 |
| | Juge de difficulté | 2 |
| | Ouvreur compétition niveau 1 | 1 |

Ces stages sont déjà mis sur l'Intranet fédéral et ouverts aux licenciés. Cette liste va naturellement augmenter tout au long de l'année.

8.1.3.2 Stages Montagne & Escalade (au 31/01/2019)

■ Stages Montagne & Escalade déjà programmés :

- Montagnisme : formation aux modules de passeports et validation de ces modules : 13
- Ski alpinisme : 2
- Alpinisme : 4
- Escalade
- Canyon

Il s'agit ici aussi des stages *Montagne & Escalade* mis en place par la ligue et visible sur l'Intranet fédéral, et là aussi cette liste va augmenter au fur et à mesure de la demande.

■ Formation continue des instructeurs montagnisme (4) : proposition de l'effectuer au CREPS PACA

■ Rassemblement des encadrants :

- Escalade
- Montagnisme

■ **NOUVEAUTE :** Pour la 1ère fois en PACA, mise en place d'un CQP AESA : prévu à partir de la rentrée de septembre. Lieu : CREPS PACA – Site d'Aix-en-Provence

8.1.3.3 Formation en ligne « MOOC »

Poursuite de la mise en place des MOOC : nouvelle session de la formation «météorologie» du passeport montagnisme, et déploiement d'autres MOOC (cartographie, EPI...). Désormais, pour simplifier la partie administrative, toutes les inscriptions sont prises en compte en une seule fois pour 6 semaines.

8.1.4 Structuration et gestion du Haut Niveau

8.1.4.1 Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

Après l'expérience des saisons hivernales 2018 et 2019, poursuite des regroupements en amont des compétitions. Cette saison, intervention de Mattéo Jacquemoud

8.1.4.2 Equipe Régionale Escalade

Poursuite de l'Equipe Régionale Jeunes avec au moins 2 regroupements annuels (25 à 30 jeunes par regroupement) : encadrement Florence Pinet, Gêrôme Pouvreau, Christophe Serra, Gabriel Josserson

8.1.4.3 Mise en place d'une dynamique escalade vers les plus jeunes

NOUVEAUTE : Dans le cadre d'un partenariat avec le CREPS, accès à la SAE du CREPS et mise en place de regroupements réguliers pour nos jeunes grimpeurs (microbes, poussins, benjamins)

8.1.5 Développement des lieux de pratique

8.1.5.1 Poursuite de la Bourse Régionale SNE

Falaise et salle sont complémentaires. Faisant partie intégrante de notre ADN, nous nous devons de poursuivre l'entretien de nos sites

8.1.5.2 Mise en place d'un soutien aux CT dans le cadre de la gestion des Sites Naturels d'Escalade

NOUVEAUTE : Du fait de la complexité de la réglementation, il est nécessaire de globaliser les ressources et les énergies afin de défendre et étendre notre patrimoine... A cet effet, un agent de développement des falaises **pourrait** voir le jour au sein de la Ligue

8.1.5.3 Mise en place d'un correspondant SAE au sein de la Ligue

NOUVEAUTE : Région sinistrée en termes de SAE, il est nécessaire d'être à l'affut de tous les nouveaux projets et d'être moteur pour la mise en place de vraies SAE sur la Région Sud PACA... A cet effet, un agent de développement des SAE **pourrait** voir le jour au sein de la Ligue

Objectif mise en place d'un plan régional des SAE...

8.1.6 Le Sport, vecteur de Santé

8.1.6.1 Suivi médical des équipes régionales

2018 a permis de poser les fondations, en 2019 partons à l'ascension

8.1.6.2 Communication sur les bénéfices santé de chacune de nos disciplines

8.1.7 Autres pistes...

Projets de partenariats : CREPS PACA, UNSS, salles privées...

Après avoir présenté ces projets, le Président demande à l'Assemblée Générale si elle souhaite que d'autres projets soient menés en 2019. En l'absence d'autres projets, le budget prévisionnel 2019 est présenté.

8.2 Budget prévisionnel 2019 et cotisations Saison 2020

Suivant les éléments mis à disposition des représentants en amont de l'Assemblée Générale sur le site internet de la Ligue, deux projets de budget prévisionnel répondant aux projets précédemment évoqués, sont présentés.

Le 1^{er}, outre le maintien de l'ensemble des actions menées en 2018, prévoit la mise en place d'une dynamique vers nos jeunes licenciés. Le 2nd, en plus des éléments du 1^{er}, prévoit l'embauche d'un salarié pour œuvrer sur le domaine des SAE et des SNE sur la Région.

Comme pour 2018, il est à noter une répartition des charges salariales au sein des différentes commissions.

Au niveau des subventions, le budget est optimiste et prévoit le maintien des subventions (entre autres CNDs).

Au vu des projets présentés pour l'année 2019 et du projet de budget, il est proposé :

- En premier lieu, en ce qui concerne le montant des droits régionaux sur les formations brevetantes. A ce jour, les formations sont prévues à l'équilibre (frais des formateurs, et frais administratifs relatifs à la mise en ligne, au suivie et à la clôture), sans marge.
 - Le national prend 7€/j (hors formations continues : 0€)
 - Au niveau de la Ligue, même si c'est une possibilité offerte par notre règlement régional, à ce jour, nous 0€/j. Sur une année telle que 2018, la mise en place de droits régionaux de 3€/j (hors formations continues) aurait permis d'avoir environ 2 000€ de recettes supplémentaires (sur l'ensemble des candidats, dont plusieurs candidats proviennent d'autres régions).
 - Pour 2019 (à partir du 1er septembre 2019), proposition de droits de 3€/j.
- En second lieu, de maintenir le montant de la cotisation régionale des membres (clubs ou établissement affilié) à **zéro euro** pour la saison 2020. Pour mémoire, la cotisation nationale pour la saison 2019 est de 125€.
- Enfin, d'augmenter la part régionale des licences pour la saison 2020 :
 - Augmentation de 2€ destinée à développer la politique à destination de nos jeunes
 - Augmentation spécifique de 5€ relative à la mise en place d'un poste d'agent de développement des SAE et SNE sur la Région PACA

Suite à de longs échanges au sein de l'Assemblée sur la pertinence ou non d'avoir un collaborateur au niveau de la Ligue ayant en charge le dossier SNE, la proposition d'augmentation de 5€ est répartie en une proposition d'augmentation de 3€ pour un emploi salarié sur le domaine des SAE, et d'une augmentation de 2€ venant abonder la bourse régionale SNE.

Résolution n°7 : Montant des cotisations régionales

Le montant des droits de formation (3€/j) dus par tout candidat pour les formations (hors formations continues) à compter du 1er septembre 2019 est soumis au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 0 clubs / 0 voix |
| Abstention : | 3 clubs / 666 voix |
| Pour : | 40 clubs / 3787 voix |

La résolution est adoptée à la majorité.

Le montant de la cotisation à payer (0€) par tout membre affilié à la Ligue pour la saison 2020 est soumis au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 0 clubs / 0 voix |
| Abstention : | 0 clubs / 0 voix |
| Pour : | 43 clubs / 4845 voix |

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Dans le cadre de la mise en place d'une politique de développement de la pratique de nos jeunes licenciés, l'augmentation de 2€ du montant de la part régionale des licences pour la saison 2020 est soumise au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 0 clubs / 0 voix |
| Abstention : | 3 clubs / 666 voix |
| Pour : | 40 clubs / 4179 voix |

La résolution est adoptée à la majorité.

Dans le cadre de la mise en place d'un emploi d'agent de développement (financé à ~60%) afin de développer des SAE, l'augmentation complémentaire de 3€ du montant de la part régionale des licences pour la saison 2020 est soumise au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 3 clubs / 519 voix |
| Abstention : | 6 clubs / 539 voix |
| Pour : | 34 clubs / 3787 voix |

La résolution est adoptée à la majorité.

Dans le cadre de la mise en place d'une augmentation de la Bourse Régionale SNE, l'augmentation complémentaire de 2€ du montant de la part régionale des licences pour la saison 2020 est soumise au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 3 clubs / 519 voix |
| Abstention : | 7 clubs / 471 voix |
| Pour : | 33 clubs / 3855 voix |

La résolution est adoptée à la majorité.

Résolution n°8 : Budget 2019

Le budget 2019, modifié en ne prenant pas en compte 5€ pour un poste d'agent de développement SAE/SNE, mais 3€ pour un agent de développement SAE et 2€ pour augmenter la bourse SNE Régionale, (voir Annexe 2) est soumis au vote.

| | |
|--------------|----------------------|
| Contre : | 0 clubs / 0 voix |
| Abstention : | 0 clubs / 0 voix |
| Pour : | 43 clubs / 4845 voix |

La résolution est adoptée à l'unanimité.

9 Questions diverses et clôture de l'Assemblée Générale

En l'absence d'autres questions diverses et d'autres points à l'ordre du jour, le Président remercie une fois encore tous les membres présents à l'Assemblée Générale et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au niveau de la Ligue, des Comités Territoriaux et des clubs pour le développement de nos activités, et clôt l'Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h30.

Fait à Marseille, le 28 février 2019

Josselin CAZAUX

Président

Claude FULCONIS

Secrétaire Général



46 rue Bravet - 13005 Marseille

<http://paca.ffme/fr>

Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

Annexe 1. Feuilles d'émargement



Assemblée Générale Ordinaire
Aix-en-Provence - Samedi 16 février 2019

NOMBRE DE LICENCES / NOMBRE DE VOIX PAR CLUB
Données au 31 août 2018

Les représentants des membres disposent d'un nombre de voix égal au nombre de licences détenues, au 31 août de la séance précédente, au titre de leur club ou de leurs clubs respectifs.
Pour la détermination du nombre de licences, seuls sont pris en compte les licences délivrées au titre, sous les cas, d'un club ou d'un établissement, ayant son siège social dans le ressort territorial de la fédération. Les licences délivrées à titre individuel ou les licences temporaires ne sont pas prises en compte.

| N° AFFILIATION | Nom de la structure | Type de la structure | Nb de licences | Nb de licences Étrangères | Nb de voix | Nom du représentant | Engagement |
|----------------|--------------------------------------------|----------------------|----------------|---------------------------|------------------------------------|-----------------------------|------------|
| 004 | COMITE TERRITORIAL ALPES DE HAUTE PROVENCE | Comité Territorial | 792 | 308 | 7 | Patrice GARNIER | |
| 004001 | ASPTT DICRE | Club | 140 | 03 | 140 | Patrice GARNIER | |
| 004002 | CLUB D'ESCALADE DE LA VALLEE DE L'UBAYE | Club | 86 | 03 | 86 | | |
| 004003 | CLUB D'ESCALADE JARANDON | Club | 105 | 05 | 105 | | |
| 004004 | CLUB ESCALADE DE GURIGNON | Club | 63 | 36 | 63 | | |
| 004005 | LES LACOMPUSES | Club | 35 | 20 | 55 | | |
| 004006 | L'ESCAPADE | Club | 87 | 07 | 87 | | |
| 004007 | ROC ET PALAIS | Club | 132 | 10 | 132 | Patrice GARNIER (président) | |
| 004008 | GRAP LIBRE | Club | 1 | 0 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 004009 | VERTICALE ATTILION | Club | 116 | 10 | 116 | Serge FOURDAN | |

| N° AFFILIATION | Nom de la structure | Type de la structure | Nb de licences | Nb de licences Étrangères | Nb de voix | Nom du représentant | Engagement |
|----------------|-------------------------------------------------|----------------------|----------------|---------------------------|------------------------------------|--------------------------------|------------|
| 005 | COMITE TERRITORIAL HAUTES ALPES | Comité Territorial | 806 | 309 | 7 | | Excuse |
| 005001 | ASPTT GAP | Club | 200 | 101 | 300 | | |
| 005002 | BRANCON ESCALADE | Club | 200 | 110 | 200 | Patrice GILBERT (président) | |
| 005003 | E.A.F. GAP | Club | 15 | 6 | 15 | Patrice GILBERT (président) | |
| 005004 | EAF DU QUARTIER SECTION COMPETITION | Club | 0 | 4 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005005 | CLUB DES LOISIRS DE LA CENDRINIÈRE DE GAP | Club | 2 | 0 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005006 | FOURNEL ARGENTINE CLUB ESCALADE | Club | 101 | 90 | 101 | Patrice GILBERT (président) | |
| 005007 | LE GRISIN | Club | 04 | 10 | 04 | | |
| 005008 | LES INTERNATIONAUX D'ESCALADE DE SERRE CHEVALER | Club | 0 | 0 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005009 | MONTAIGNES D'URFRES | Club | 0 | 0 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005010 | DIRPHEM VAL DE MEUSE ESCALADE | Club | 0 | 1 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005011 | SNOWSHEDS 05 | Club | 1 | 1 | moins de 10 licences ne peut voter | | |
| 005012 | TEAM CERRE HAUTES ALPES | Club | 03 | 4 | 03 | Joséphine CAZALIS (présidente) | |



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 16 février 2019

| N° AFFILIATION | Nom de la structure | Type de la structure | Nb de licenciés | Nb de licenciés Novices | Nb de voix | Nom du représentant | Engagement |
|----------------|--------------------------------------------------|----------------------|-----------------|-------------------------|-------------------------------------|------------------------------|------------|
| 001 | COMITE TERRITORIAL ALPES MARITIMES | Comité Territorial | 2434 | 1039 | 7 | Philippe BASTIEN | |
| 00082 | A.F.A.C.H.E.S. | Club | 62 | 36 | 62 | | |
| 00089 | A.S.S.A. | Club | 208 | 95 | 208 | Cécile CHARDONNET | |
| 00095 | ALPTE NCS | Club | 6 | 2 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00099 | ASSOCIATION SPORTS DE TOURETTE LEVINS | Club | 88 | 39 | 88 | | |
| 00093 | ATOUT ROC | Club | 7 | 0 | moins de 10 licenciés ne peut voter | Philippe PLANCHES | |
| 00098 | AZUR AVENTURE | Club | 39 | 14 | 39 | | |
| 00091 | SAOÙ ESCALADE | Club | 126 | 56 | 126 | Philippe ZEMBA (procuration) | |
| 00092 | C.S.A.L. DE LA GERDARMIERE | Club | 7 | 2 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00097 | CANOEESCALADE | Club | 9 | 2 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00094 | CANINA | Club | 66 | 37 | 66 | Etienne LESAGE (procuration) | |
| 00096 | CAP NATURE | Club | 47 | 26 | 47 | | |
| 00090 | ESB NARDO 96 | Club | 56 | 25 | 56 | Etienne LESAGE | |
| 00098 | CHERON MONTAGNE CLUB | Club | 3 | 0 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00092 | CLUB DES SPORTS ET LOISIRS | Club | 34 | 9 | 34 | | |
| 00095 | CLUB DES SPORTS VELOCE MONTAGNE ESCALADE | Club | 7 | 2 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00094 | CLUB OMNISPORTS VALDROME | Club | 197 | 94 | 197 | Serge BARRAGAT (procuration) | |
| 00093 | ESCALE | Club | 227 | 113 | 227 | Philippe ZEMBA (procuration) | |
| 00096 | FRANCE CANYON | Club | 12 | 4 | 12 | | |
| 00091 | GENEPAILLON | Club | 205 | 76 | 205 | | David |
| 00097 | GROUPE MONTAGNE ALPTEUX 180 | Club | 156 | 57 | 156 | Franck DURR | |
| 00101 | GROUPEMENT SPORTIF DES EMPLOYES METROPOLITAIN | Club | 11 | 5 | 11 | | |
| 00093 | LA ROCHE AUX ABELLES | Club | 99 | 42 | 99 | | |
| 00097 | LES TECHONOMES | Club | 14 | 3 | 14 | | |
| 00094 | MONTAGNE CLUB VELEUXEN FEA | Club | 12 | 4 | 12 | | |
| 00091 | PREMIER DE CORDES - VENEC ESCALADE | Club | 37 | 22 | 37 | | |
| 00099 | SKI CAMPING ET ALPINE DE CAMPIE | Club | 34 | 25 | 34 | | |
| 00099 | SKI CLUB DE NICE | Club | 189 | 83 | 189 | Franck DURR (procuration) | |
| 00090 | SPORTING CLUB MOULANS SAITEUR RANDONNEE MONTAGNE | Club | 7 | 3 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 00094 | TEAM ALPI MERCATOLO | Club | 48 | 19 | 48 | Serge BARRAGAT (procuration) | |
| 00097 | TRIBE D'ADVENTURE 95 | Club | 37 | 37 | 37 | | |
| 00096 | TRINITE SPORT ESCALADE | Club | 34 | 25 | 34 | | David |
| 00098 | UNION SPORTIVE CASRES | Club | 303 | 131 | 303 | Philippe ZEMBA | |



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 16 février 2019

| N° AFFILIATION | Nom de la structure | Type de la structure | NB de licenciés | NB de licenciés féminines | NB de voix | Nom du représentant | Engagement |
|----------------|------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|---------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|------------|
| 013 | COMITE TERRITORIAL BOUCHES DU RHONE | Comité territorial | 2622 | 1169 | 7 | Alexandre GRANG | |
| 013002 | DA URBAIN ROC | Club | 26 | 10 | 26 | | |
| 013003 | A.L.P.K.A. | Club | 19 | 6 | 19 | | |
| 013007 | A.S. GRIMPES | Club | 234 | 97 | 234 | Yveline ROCHER (présidente) | |
| 013012 | AIRBUS HELICOPTERES LOISIRS ARTS ET CULTURE MONTAGNE | Club | 61 | 3 | 61 | Patricia PERNA | |
| 013001 | AMITIÉ ET NATURE LE COTAT | Club | 30 | 6 | 18 | | |
| 013000 | ASSO. SPORT NATURE | Club | 9 | 0 | moins de 10 licenciés ne peut voter | Bernard PRIVAT (président) | |
| 013007 | ASSOCIATION SPORTIVE BLOC VERTON | Club | 247 | 124 | 247 | | |
| 013016 | ALPINE ADVENTURE | Club | 99 | 45 | 99 | | |
| 013014 | ADVENTURES SOUS-TRANKES | Club | 13 | 0 | 13 | | |
| 013001 | BUREAU DES MONTAIGNS DES CALANQUES | Club | 200 | 93 | 200 | Bernard PRIVAT | |
| 013129 | CMF | Club | 41 | 15 | 41 | | |
| 013001 | COMPAGNIE MONTAIGNE ESCALADE DU LITTORAL (C.M.E.L.) | Club | 0 | 0 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 013111 | CULTURE GRIMP | Club | 69 | 24 | 69 | | |
| 013006 | ESCALADE CLUB ALBIBONAS | Club | 56 | 32 | 56 | | |
| 013110 | ESCALADE CLUB MARSEILLE | Club | 52 | 22 | 52 | Maria DEWILDE (présidente) | |
| 013106 | ESCALADE CLUB SALONNAN | Club | 20 | 6 | 20 | | |
| 013117 | ESCALADOD | Club | 24 | 10 | 24 | | |
| 013123 | ESPRIT GRIMP | Club | 95 | 31 | 70 | Sylvie BLANC (présidente) | |
| 013008 | EXCURSIONISTES MARSEILLAIS | Club | 34 | 13 | 34 | Patrick PERNA (président) | |
| 013009 | FESTIVAL RURAL DE LA DESTROUSSIE | Club | 39 | 11 | 39 | | |
| 013012 | GRANDE ESCALADE | Club | 46 | 18 | 46 | | |
| 013004 | GRANDS CIMES | Club | 120 | 46 | 120 | | |
| 013011 | GRANDS AN 18 PROVENCE | Club | 119 | 49 | 119 | Esther LA PRUNIERE | |
| 013071 | HARMONIE CIMES | Club | 130 | 50 | 130 | Yveline ROCHER (présidente) | |
| 013014 | LES ENRAGES DU ROC | Club | 6 | 4 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 013127 | LEJARD DE LA GRIMP | Club | 100 | 40 | 100 | Sylvie BLANC | |
| 013001 | M.J.C. TACQUES PROVENCE | Club | 24 | 10 | 24 | Patricia SAUBERT | |
| 013004 | M.J.C. REDONS | Club | 97 | 38 | 97 | | |
| 013117 | MAR GRIMP | Club | 121 | 53 | 121 | Philippe JAYON | |
| 013101 | MONTAGNE A PE | Club | 123 | 54 | 123 | Bernard PRIVAT (président) | |
| 013124 | PIRE D'ARCALADE | Club | 76 | 25 | 76 | Isabelle CADUR (présidente) | |
| 013000 | PROVENCE ASCENSION | Club | 41 | 22 | 41 | Sylvie BLANC (présidente) | |
| 013007 | ROCAFRUES | Club | 80 | 30 | 80 | Philippe JAYON (président) | |
| 013105 | ROCHERICAL | Club | 120 | 53 | 120 | Sylvie DEWILDE | |
| 013014 | S.M.C.C. ESCALADE | Club | 180 | 82 | 180 | Yveline ROCHER | |
| 013007 | SPORTS - ACTIONS - AVENTURES | Club | 0 | 0 | moins de 10 licenciés ne peut voter | | |
| 013010 | S.P.F.E. | Club | 31 | 13 | 31 | Esther LA PRUNIERE (présidente) | |

3/9



Assemblée Générale Ordinaire Aix-en-Provence - Samedi 16 février 2019

| N° AFFILIATION | Nom de la structure | Type de la structure | Nb de Licences | Nb de Licences Réservées | Nb de voix | Nom du représentant | Engagement |
|----------------|---------------------------------------|----------------------|----------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------------------|--------------------|
| 001 | COMITE TERRITORIAL VAR | Comité Territorial | 1482 | 800 | 7 | Alan BIGNI | <i>[Signature]</i> |
| 00028 | A.S. VERTIGES | Club | 204 | 42 | 204 | | |
| 00063 | A.S.E. POUR LA SOLIDARITE | Club | 76 | 48 | 76 | Hervé DOWIDE (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00052 | ATTITUDE ESCALADE | Club | 104 | 100 | 104 | | Secur |
| 00003 | BOULDER ZONE | SA | 7 | 0 | moins de 20 licences ne peut voter | | |
| 00033 | C.S.A. DE LA MEDITERRANEE | Club | 125 | 43 | 125 | Nicolas CADOUX | <i>[Signature]</i> |
| 00007 | CLUB ALPIN FRANÇAIS A L'ASSO DU SPORT | Club | 2 | 0 | moins de 20 licences ne peut voter | Fred ROQUEL | <i>[Signature]</i> |
| 00011 | CLUB D'ESCALADE DRACONES | Club | 117 | 46 | 117 | | |
| 00009 | EXCURSIONNISTES POULOMBAIS | Club | 114 | 98 | 114 | Alan BIGNI | <i>[Signature]</i> |
| 00004 | FACE SUD | Club | 10 | 28 | 10 | | |
| 00090 | GRIMP ALTIITUDE | Club | 94 | 41 | 94 | | |
| 00029 | LA GOSSEDE JEROME | Club | 7 | 0 | moins de 20 licences ne peut voter | Sigebert ROPY (président) | |
| 00040 | IS + BRUNETAN O | Club | 42 | 18 | 42 | Fred ROQUEL (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00001 | MATHANIA | Club | 8 | 0 | moins de 20 licences ne peut voter | | |
| 00000 | OUTDOOR AVENTURE | Club | 110 | 51 | 110 | | |
| 00001 | PACK A GEMPE | Club | 110 | 45 | 110 | Alan BIGNI (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00000 | ROC AVENTURE | Club | 144 | 51 | 144 | | |
| 00004 | TOULON SPORTS NATURE | Club | 15 | 6 | 15 | Fred ROQUEL (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00000 | VAR SPORT NATURE | Club | 111 | 18 | 111 | Alan BIGNI (président) | <i>[Signature]</i> |
| 004 | COMITE TERRITORIAL HAUTE ALPES | Comité Territorial | 381 | 170 | 7 | François DUPRET | <i>[Signature]</i> |
| 00001 | APPRETES | Club | 17 | 25 | 17 | François DUPRET (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00004 | CLUB ESCALADE SEMBACLOC | Club | 120 | 34 | 120 | François DUPRET (président) | <i>[Signature]</i> |
| 00001 | INVERTIGES | Club | 14 | 6 | 14 | François DUPRET | <i>[Signature]</i> |
| 00007 | NATUREGRAPPE | Club | 13 | 5 | 13 | | |
| 00001 | VERTICAD | Club | 100 | 21 | 100 | Stéphane MAILLET | <i>[Signature]</i> |
| 00000 | DES GUIDES POUR L'AVENTURE | SA | 0 | 0 | moins de 20 licences ne peut voter | | |

| | Nb de membres | Nb de Licences | Nb de Licences Réservées | Nb de voix |
|-------------------|---------------|----------------|--------------------------|------------|
| Club | 112 | 802 | 379 | 870 |
| Établissement APE | 1 | 7 | 0 | 0 |
| Membre Associé | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 113 | 809 | 379 | 870 |
| | | | 42.5% | |

Annexe 2. Compte de résultat 2018 et prévisionnel 2019

Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne
et de l'Escalade
Compte de résultat du 01/01/2018 au 31/12/2018
& Prévisionnel 2019



| CHARGES | | PRODUITS | |
|----------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | Réalisé 2017 | Réalisé 2018 | Prévisionnel 2018 |
| | | | |
| Chapitre 60 : Achats Total | 5 365,84 € | 4 040,25 € | 62 300,00 € |
| Achats matériels et de prestations de services | 0,00 € | 300,00 € | 62 300,00 € |
| Achats non matériels et matériels et de fournitures | 231,20 € | 142,50 € | 0,00 € |
| Fournitures non stockables (carburants, énergie) | 331,75 € | 342,75 € | 0,00 € |
| Fournitures d'entretien et de petit équipement | 4 797,91 € | 3 552,00 € | 0,00 € |
| Autres fournitures | 34,38 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 61 : Charges Extérieures | 9 917,27 € | 16 248,24 € | 65 700,00 € |
| Sous-traitance générale | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Locations | 9 830,27 € | 15 500,00 € | 0,00 € |
| Entretien et réparation | 0,00 € | 99,54 € | 0,00 € |
| Assurance | 0,00 € | 200,00 € | 0,00 € |
| Documentation | 97,00 € | 500,00 € | 0,00 € |
| Divers | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 62 : Autres services extérieurs | 37 714,48 € | 58 556,42 € | 18 700,00 € |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 18 710,00 € | 42 000,00 € | 0,00 € |
| Publicité, publicité | 31,00 € | 315,40 € | 0,00 € |
| Déplacements, missions | 18 244,26 € | 25 117,83 € | 0,00 € |
| Frais postaux et de télécommunication | 460,22 € | 1 000,00 € | 0,00 € |
| Services bancaires, autres | 368,00 € | 500,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 63 : Impôts et Taxes | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Impôts et taxes sur transmission | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Autres impôts et taxes | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 64 : Charges de personnel | 31 627,72 € | 36 185,97 € | 34 000,00 € |
| 6411 Salaires | 18 236,61 € | 20 857,01 € | 0,00 € |
| 6450 Charges sociales (BESSAF, ASSÉDIC, Menables, ...) | 12 451,10 € | 15 298,96 € | 0,00 € |
| 6459 Autres charges de personnel (cotisations médicales, formation, ...) | 450,00 € | 3 000,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 65 : Autres charges de gestion | 16 321,00 € | 28 007,50 € | 0,00 € |
| Chapitre 66 : Charges financières | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 67 : Charges exceptionnelles | 18,00 € | 230,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 68 : Dotations aux amortissements (provisions pour amortissement) | 484,47 € | 263,34 € | 0,00 € |
| Total des charges | 101 398,73 € | 143 931,82 € | 186 800,00 € |
| Chapitre 66 : Contributions volontaires en nature | 80 617,00 € | 88 033,80 € | 91 200,00 € |
| Secours en nature | 740,00 € | 1 100,00 € | 0,00 € |
| Mise à disposition gratuite de biens et prestations | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Personnel bénévole | 79 877,00 € | 96 833,00 € | 90 000,00 € |
| Total des charges | 182 015,73 € | 241 963,62 € | 278 000,00 € |
| Résultat | 22 562,77 € | -7 789,01 € | 0,00 € |
| Chapitre 70 : Ventes de produits | 23 630,00 € | 42 181,00 € | 62 300,00 € |
| Prestation de services | 23 630,00 € | 42 181,00 € | 62 300,00 € |
| Vente de marchandises | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Prestation des activités annexes | 0,00 € | 1 904,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 71 : Subventions | 52 850,00 € | 32 950,00 € | 32 950,00 € |
| Subvention CNDP - Ligue PACA FFME | 18 700,00 € | 8 100,00 € | 8 100,00 € |
| Subvention CNDP - Actions de PSE mises en œuvre par les CT | 0,00 € | 6 500,00 € | 0,00 € |
| Subvention Régionale (Convention annuelle) | 27 550,00 € | 18 350,00 € | 23 700,00 € |
| FDVA Fonctionnement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Subvention CNDP - Aikido à l'emploi | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Fédération (noté à l'emploi) | 6 000,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Autres | 600,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 75 : Autres produits | 46 645,02 € | 60 118,75 € | 34 000,00 € |
| Jeux cotisations | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 76 : Produits financiers | 827,39 € | 802,97 € | 800,00 € |
| Chapitre 77 : Produits exceptionnels | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 78 : Reprises sur amortissements et provisions | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Chapitre 79 : Transfert de charges | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Total des Produits | 123 961,50 € | 136 142,81 € | 186 800,00 € |
| Chapitre 86 : Contributions volontaires en nature | 80 617,00 € | 88 033,80 € | 91 200,00 € |
| Secours en nature | 740,00 € | 1 100,00 € | 0,00 € |
| Prestation en nature | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Bénévolat | 79 877,00 € | 96 833,00 € | 90 000,00 € |
| Total des Produits | 204 578,50 € | 234 174,61 € | 278 000,00 € |
| Résultat | 22 562,77 € | -7 789,01 € | 0,00 € |



La Trésorière
Jossetta DAZAT

Annexe 3. Bilan au 31 décembre 2018



Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade Bilan au 31/12/2018

| ACTIF | | PASSIF | |
|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------|---------------------|
| Patrimoine de l'association | | Ressources financières de l'association | |
| ACTIF IMMOBILISE | | FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES | |
| Immobilisations incorporelles | | Fonds propres : Report à nouveau | 200 423,16 € |
| Immobilisations corporelles | | Résultat de l'exercice | - 7 789,01 € |
| Autres immobilisations financières | 386,41 € | Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement | - € |
| Total actif immobilisé | 386,41 € | Total fonds associatifs et réserves | 192 634,15 € |
| ACTIF CIRCULANT | | DETTES | |
| Créances | 1 347,08 € | Emprunts et dettes accumulées | 227,50 € |
| Disponibilités / Trésorerie | 215 013,37 € | Fournisseurs et comptes rattachés | 22 094,47 € |
| Charges constatées d'avance | - € | Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler) | 1 790,74 € |
| Total actif circulant | 216 360,45 € | Produits constatés d'avance | - € |
| | | Total dettes | 24 112,71 € |
| TOTAL ACTIF | 216 746,86 € | TOTAL PASSIF | 216 746,86 € |

Le Président
Josselin CAZATUX



La Trésorière
Patricia GABBERTI

Annexe 4. Rapport du vérificateur aux comptes

RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Nous avons examiné les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 sur la base des exportations du logiciel Basicompta.

Il faut noter, cette année que les pièces comptables justificatives n'ont pu nous être présentées. Donc nous ne pouvons nous prononcer sur l'existence réelle de ces pièces ainsi que sur leur caractère probant.

Dans ce contexte, nos contrôles ont portés uniquement sur l'examen des masses du bilan et les variations des postes du compte de résultat entre les exercices 2017 et 2018.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Dans ces limites, les contrôles permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Observations :

- Le poste Créances à l'actif du Bilan provient de rentrée plus rapide sur les paiements des stages.
- Le résultat de l'exercice se solde par un déficit de 7789 €
- En Dettes fiscales et sociales on observe une baisse sensible des cotisations URSSAF qui ne s'expliquent pas par une modification des effectifs.
- Au Compte de Résultat, on observe une augmentation conséquente du poste Location liée au coût des salles destinées aux compétitions d'escalade, plus nombreuses cette année.
- D'une manière générale, l'accroissement de l'activité s'est traduit par des modifications significatives de certains postes de Charges et Produits mais qui se compensent en termes de résultat.
- On note surtout une diminution des subventions de la part des collectivités qui explique à elles seules le déficit de cet exercice.

A l'exception des remarques ci-dessus, les contrôles auxquels nous avons procédé n'appellent pas de commentaires particuliers.

Fait à Marseille, le mercredi 13 février 2019.

G. BOETTO.

